

Information client

Concernant l'«Assurance risque mensualités»

Information client selon l'article 3 LCA

Les informations ci-dessous fournissent des renseignements sur l'identité de l'assureur et sur les principaux éléments du contrat d'assurance, conformément à l'article 3 LCA. Les droits et obligations concrets de la personne assurée découlent exclusivement des conditions générales d'assurance pour l'«Assurance risque mensualités» (CGA) ainsi que des dispositions légales applicables. La présente assurance est une assurance de sommes.

Informations sur l'assureur

L'assureur est Helvetia Assurances, constituée de Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA, St. Alban-Anlage 26, 4052 Bâle et Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA, Dufourstrasse 40, 9001 Saint-Gall (ci-après **Helvetia**).

Risques assurés et étendue de la couverture d'assurance

La présente assurance protège l'Emprunteur en sa qualité de personne assurée (ci-après personne assurée) en cas de décès, d'incapacité de gain ainsi que de chômage selon les CGA. Les prestations d'assurance sont versées exclusivement à Switzerlend SA (ci-après Switzerlend) en tant que preneur d'assurance, à titre de compensation ou d'acquittement de l'obligation de paiement convenue entre Switzerlend et l'Emprunteur dans le contrat de prêt. Les détails du contrat, notamment les conditions du droit aux prestations, les cas d'exclusion du droit aux prestations et l'étendue de celles-ci, sont décrits de manière exhaustive dans la police et les CGA.

Primes dues et autres obligations de la personne assurée

La prime d'assurance est prélevée par Switzerlend avec la mensualité fixée dans le contrat de prêt.

Le montant de la prime découle du contrat de prêt (chiffre Assurance risque mensualités et déclaration d'adhésion) avec Switzerlend. Les autres obligations de la personne assurée, notamment le devoir de collaborer en cas de sinistre, sont décrites dans les CGA.

Durée et fin de l'assurance

La couverture de la présente assurance commence avec le paiement de la somme de prêt et se termine conformément aux dispositions des CGA (en particulier selon ch. 2.6) ainsi que, dans tous les cas, au plus tard à l'âge de 65 ans révolus de la personne assurée.

Droit de révocation selon l'art. 2a LCA (art. 3, al. 1, let. h, LCA)

La personne assurée peut révoquer la déclaration d'adhésion à l'assurance par écrit, par courrier postal à Switzerlend AG, Hofackerstrasse 13, 8032 Zürich ou par courriel à info@lend.ch dans la période suivant la signature, ce qui s'applique également au contrat de prêt, sans qu'il en résulte de frais pour elle. Cette révocation est valable même si l'adhésion a été acceptée entre-temps.

Communications

Vous pouvez envoyer vos déclarations et communications destinées à l'Helvetia en rapport avec votre assurance par courrier postal à Financial & Employee Benefits Services (febs) AG, (adresse postale: case postale 1763, 8401 Winterthour) ou par courriel à lend@febs.ch ou contacter febs par téléphone: 052 266 02 31 ou par fax: 052 266 02 01.

Les informations sur les risques de la communication par voie électronique sont disponibles sur www.helvetia.ch/protectiondesdonnees

Informations sur l'intermédiaire selon l'article 45 LSA

Les informations ci-dessous renseignent sur Switzerlend en sa qualité d'intermédiaire d'assurance au sens de l'article 45 LSA.

Informations sur l'intermédiaire d'assurance lié

Switzerlend, qui a son siège à Zurich, exploite une plateforme Internet proposant des prestations de services financiers, notamment l'octroi et l'intermédiation de prêts ainsi que la réalisation de financements. Dans le cadre de la présente assurance, elle agit en qualité de preneur d'assurance et d'intermédiaire d'assurance lié.

Offre d'assurance et rapports contractuels

Switzerlend propose exclusivement la présente assurance d'Helvetia. A cette fin, elle a conclu avec Helvetia un contrat collectif d'assurance avec activité d'intermédiaire en faveur des obligations de paiement découlant du contrat de prêt passé entre la personne assurée et Switzerlend.

Responsabilité

Dans ses rapports externes, Helvetia répond vis-à-vis du client des négligences et fautes commises par Switzerlend ou des conseils erronés fournis par celle-ci ou ses conseillers dans le cadre de leurs activités d'intermédiaire pour la présente assurance.

Informations sur le traitement des données personnelles selon l'article 3, alinéa 1, lettre g LCA et l'article 45, lettre e LSA

Les données personnelles collectées sur la personne assurée sont protégées et leur collecte ainsi que leur traitement sont effectués dans le respect des dispositions de la loi fédérale sur la protection des données (LPD). En adhérant à la présente assurance, l'Emprunteur en tant que personne assurée consent au traitement de ses données personnelles résultant de l'exécution du contrat. A ce propos, les catégories de données suivantes sont principalement traitées: données d'intéressés, données de clients, données sur la santé et données lésés ainsi que celles des personnes faisant valoir des prétentions. Les données des découlant des documents contractuels ou de l'exécution du contrat sont utilisées pour la détermination de la prime, l'examen du risque, le traitement de cas d'assurance ainsi que pour l'établissement de statistiques et sont transmises si nécessaire à des tiers en Suisse et à l'étranger.

Helvetia a un droit de regard sur les données pour la vérification et le contrôle des chiffres du portefeuille et pour le commissionnement et peut utiliser ces données à des fins de marketing. Les données sont collectées et traitées, conservées et détruites conformément aux dispositions légales applicables. Elles sont protégées contre tout accès illicite et contre les modifications non autorisées. En tant que personne concernée et personne assurée, l'Emprunteur a le droit de demander à Switzerlend ou à Helvetia des renseignements sur les données personnelles qui le concernent et de requérir la rectification, l'interdiction de traitement ou la destruction de ces données conformément aux dispositions légales. L'autorisation de traitement des données peut être révoquée en tout temps.

Des informations supplémentaires et actualisées sur le traitement des données sont disponibles sur www.helvetia.ch/protectiondesdonnees